



Paris, le 05 octobre 2023

M. Jean-Pierre FARANDOU  
Président-directeur général  
SNCF  
Place aux étoiles  
93200 SAINT-DENIS

## Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

Le groupe SNCF est en cours d'explosion et de démantèlement par voie de filialisation, de privatisation et s'éloigne toujours plus de sa vocation première qui est la réponse aux besoins de transport des usagers, populations et chargeurs et qui fonde l'engagement des cheminotes et des cheminots.

En premier lieu, **il est maintenant largement acquis que la liquidation de FRET SNCF a été préméditée et qu'aujourd'hui cela vire à un véritable scandale d'État**. Par ailleurs, au-delà du scandale, les auditions de la commission d'enquête parlementaire démontrent l'échec cuisant de l'ouverture à la concurrence au FRET.

Malgré ce constat, gouvernement et direction s'attachent maintenant à décliner les mêmes recettes désastreuses au Voyageurs, à travers notamment la stratégie dite des filiales dédiées, également préméditées bien avant la loi de 2018. **Cette politique conduit à l'éclatement du système ferroviaire en une myriade de PME du rail, financé par le moins disant social que la direction veut imposer aux cheminot·e·s piégé·e·s dans les territoires concernés.**

De la même manière, la création d'un GIE Optim'services, constitue une étape supplémentaire de déconstruction méthodique du groupe SNCF. En l'absence de garanties sociales communes et pérennes, il apparaît que le point commun de toutes ces attaques est clairement la volonté de remettre en cause les droits des cheminots et d'atomiser le cadre social des cheminots du GPU. **Nos fédérations vous réitèrent leur opposition à cette trajectoire de liquidation du service public ferroviaire et des droits et garanties sociales des cheminots.**

Les sujets du quotidien n'en sont pas moins absents des préoccupations des cheminots et, en premier lieu, la question salariale. L'inflation demeure à des niveaux élevés, les prix de l'énergie, des carburants et de l'alimentation s'envolent et pèsent sur le pouvoir d'achat des cheminots. Pour nos organisations syndicales, **il y a donc urgence à ouvrir immédiatement des négociations salariales portant notamment sur des augmentations générales des salaires, la revalorisation des primes de travail (avec équivalence pour les contractuel·le·s) ainsi que l'ensemble des allocations et indemnités.**

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article L2512-2 du code du travail, les Fédérations CGT, SUD-Rail, CFDT vous déposent **un préavis de grève couvrant la période du jeudi 12 octobre 2023 à 18h00 au samedi 14 octobre 2023 à 08h00.**

Ce préavis de grève couvre l'ensemble des agents du Groupe Public Unifié, de tous grades et de tous collègues, et ceux appelés à les remplacer, et porte sur les points suivants :

- **Arrêt de la liquidation de FRET SNCF et déclarer FRET d'utilité publique ;**
- **Abandon de la stratégie des filiales dédiées en réponse aux appels d'offres ;**
- **Maintien de l'unité sociale du groupe et des droits et garanties des cheminots ;**
- **Augmentation générale des salaires ;**
- **Revalorisation des primes de travail (avec équivalence pour les contractuel·le·s)**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Thierry NIER  
CGT Cheminots

Erik MEYER  
SUD-Rail

Thomas CAVEL  
CFDT Cheminots